



## AVIS DE PUBLICITÉ COMPLÉMENTAIRE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

**1) Numéro de référence de l'avis envoyé à la publication au BOAMP et JOUE, le 10 août 2017 : 2017/S5153-316428.**

**2) Identification de l'organisme qui passe le marché :** La Communauté de Communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : [contact@cc-paysrhenan.fr](mailto:contact@cc-paysrhenan.fr)

**3) Pouvoir Adjudicateur :** Monsieur Louis BECKER, Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

**4) Type de procédure :** Appel d'offres ouvert (articles 66 et 67, 68 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016).

**5) Objet du marché :** Reconsultation des lots n°02 : gros œuvre et n°18 : voirie et réseaux divers (V.R.D), dans le cadre de l'opération de reconstruction de la piscine intercommunale du Pays Rhénan.

**6) Allotissement :**

Cette consultation est décomposée en 2 lots ci-dessous énumérés :

Lot	Désignation	Numéros CPV
02	Gros-œuvre	45262311
18	Voie et réseaux divers (V.R.D)	32400000

**7) Tranches optionnelles :** non.

**8) Variantes :** les variantes ne sont pas autorisées.

**9) Conditions particulières d'exécution :** conformément aux dispositions de l'article 38 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2016 relative aux marchés publics, la présente consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le C.C.A.P.

**10) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui.

**11) Modalités essentielles de financement :** Fonds propres de la collectivité.

**12) Délai d'exécution :** Le délai global d'exécution du marché est de 14 mois (tous corps d'état lots 02 à 19) à compter de la date fixée par l'ordre de service délivré au lot n° 02 gros-œuvre.

**13) Date prévisionnelle de démarrage des travaux :** démarrage par le lot n°02 gros-œuvre à partir de fin novembre 2017.

**14) Retrait du dossier de consultation :** Dossier téléchargeable sur notre profil acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**15) Modalités de transmission des dossiers par les candidats :** Renvoi au règlement de consultation.

**16) Date limite de réception des plis :** Le mercredi 20 septembre 2017 à 12h00.

**17) Jugement des offres :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

**18) Délais de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**19) Renseignements complémentaires :** voir règlement de consultation.

**20) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits :** Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.

**21) Date d'envoi de l'avis à la publication complémentaire :** Le 16 août 2017.

Louis BECKER  
Président de la Communauté de Communes  
Du Pays Rhénan